

PROJET PARKES

D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET

À SAINT-AVOLD (57)

CONCERTATION PRÉALABLE
11 septembre - 7 novembre 2023

Réunion publique de restitution
Jeudi 26 octobre 2023 à 18h (Salle des Congrès de Saint-Avold)

La réunion publique de restitution de la concertation préalable autour du projet PARKES s'est tenue le jeudi 26 octobre 2023, à la Salle des Congrès de Saint-Avoid. 71 personnes ont participé à cette réunion.

Le diaporama présenté lors de cette réunion se trouve en annexe du présent document.

Intervenants présents lors de cette réunion publique :

- **René STEINER**, Maire de Saint-Avoid ;
- **Thierry DORMOIS**, directeur du projet « PARKES », SUEZ ;
- **Jinhyoung KIM**, responsable industriel, SK Geo Centric ;
- **Anne AGOGUÉ**, responsable de projets développement, SUEZ ;
- **Valérie TROMMETTER**, garante de la concertation, CNDP ;
- **Luc MARTIN**, garant de la concertation, CNDP ;
- **Ronan FLEHO**, 2concert (animateur) ;
- **Mathieu DAVID**, 2concert(animateur) ;
- **Clément DANGREAU**X, 2concert (animateur).

Compte rendu des présentations et des échanges avec le public :

Ronan FLEHO

Bonsoir à toutes et à tous, nous sommes ravis de vous accueillir pour cette réunion de synthèse de la démarche de concertation préalable qui a été initiée par le consortium SK, Loop Industries et SUEZ autour du projet intitulé PARKES, un projet d'unités de préparation de matières plastiques et de recyclage par dépolymérisation du plastique PET à Saint-Avoid. Je laisse tout de suite la parole à M. le maire de Saint-Avoid pour un mot d'accueil.

René STEINER, maire de Saint-Avoid

Merci beaucoup. Je pense qu'on est arrivés au bout d'un premier cycle dans le projet. Pour faire un petit peu d'histoire et ne pas être trop monotone, on se tourne vers une industrie qui est de plus en plus verte. On prend un virage complet du charbon et de l'image qui est une image grise, vers une image complètement différente, avec le développement d'autres industries. On a de beaux projets, sans parler de l'hydrogène avec le projet Gazel qui est un bon projet, avec d'autres projets qui arrivent, avec des opportunités qui viennent encore. C'est une bonne nouvelle.

Pour notre territoire, lorsque l'on crée un emploi, c'est une bonne nouvelle. Donc je pense que l'on a 1 400 bonnes nouvelles, c'est ça ? Si je résume. En une fois, on a ça. Ce qui permet aux collectivités de se mettre un peu en cause, de revoir un petit peu ça, en espérant que cela va attirer la population dans notre région. Monsieur le président, M. le sous-préfet, il faut penser à nos écoles, il faut penser à la culture, il faut penser au tourisme. Cela nous fait réfléchir sur notre développement. Il n'y a pas que de l'industrie, mais l'industrie apporte beaucoup d'autres choses. C'est là un vrai challenge pour les collectivités.

Je vous remercie encore une fois d'avoir choisi la Moselle Est, la Communauté de communes d'agglomération de Saint-Avold Synergie et bien sûr la ville dont je suis maire pour ce beau projet. On essaie de combattre le plastique et vous le faites d'une façon, mais d'autre façon. C'est-à-dire que l'on va réduire sa production à la source, sa production initiale pour le réutiliser aussi souvent que possible. Il faut le saluer, c'est un projet novateur. On est une terre où on a su faire ensemble beaucoup de choses et notre volonté s'est construite quelque part au fond de la mine. Quand je parle, c'est l'envie de travailler et faire en sorte qu'on ait un esprit de groupe et un esprit de camaraderie et qu'un jour on se fâche, le lendemain, excusez-moi, on reboit un verre ensemble. C'est comme ça. On se dit les choses et on repart ensemble pour travailler ensemble. En tout cas, merci encore pour cette belle initiative. Ce n'est pas sans conséquence lorsqu'une industrie vient s'implanter et puis c'est un petit peu le but aujourd'hui de rendre compte ce que votre implantation va impacter. Encore une fois, je réitère mon remerciement, parce qu'il est important, M. le président de l'agglomération, un projet comme ça, ça devient une richesse, parce que c'est une richesse pour notre territoire. Merci beaucoup.

Ronan FLEHO

Je vous rassure, on va peut-être se fâcher, en tout cas, nous ne l'espérons pas au cours de cette réunion, mais on boira encore un verre. Ce ne sera pas demain, ce sera juste après la réunion pour un moment de convivialité.

Donc au programme de cette réunion, tout d'abord, nous allons laisser la parole aux deux garants désignés par la CNDP pour refaire justement le point sur la démarche de concertation qui a été initiée à la mi-septembre. On repassera également en revue les quelques étapes clés, puisque ce soir c'est le dernier temps d'échange public, mais la démarche continue encore dans la forme jusqu'au 7 novembre. Ensuite, on laissera la parole à des acteurs institutionnels et socio-économiques du territoire qui ont souhaité rédiger des cahiers d'acteurs, donc dans le cadre de la démarche, pour nous faire part de leur vision du projet. Ils interviendront ici au pupitre. On animera tout à l'heure avec Mathieu la synthèse des avis qui ont été exprimés soit de manière écrite sur le site de la concertation, sur les cahiers de contribution qui ont été mis en place dans les communes, ou de manière orale également lors des différents temps d'échanges, à la fois les réunions publiques, mais également les ateliers thématiques qui ont été organisés. Ensuite, on laissera la parole au porteur du projet pour aller un petit peu plus loin dans l'explication du dossier, des points complémentaires par rapport aux questions majeures qui ont été posées, notamment dans les temps publics et nous faire un point sur les prochaines étapes, bien évidemment, du déroulé du dossier, puisque comme vous disiez M. le maire, c'est un temps important cette concertation, mais derrière c'est vraiment le déploiement du projet industriel en tant que tel.

Ensuite un temps d'échanges avec vous, le public de ce soir, pour que vous posiez justement toutes les questions complémentaires que vous souhaitez et que vous avez envie de poser en complément de ce qui a pu déjà être dit et puis ensuite, Mme TROMMETER et M. MARTIN, qui sont les garants désignés par la CNDP, reprendront la parole pour faire une conclusion, pas un bilan n'est-ce pas, mais M. MARTIN comme le disait tout à l'heure, mais une conclusion en tout cas de la démarche à date.

Mathieu et moi nous serons un peu les gardiens du temps dans cette réunion pour qu'elle soit la plus fluide possible et qu'on puisse justement partager un maximum d'avis, de contributions

et d'opinions sur le dossier. Et puis je rappelle quelques règles de bienséance, bien évidemment, le respect des différents intervenants qui vont pouvoir se présenter à vous et puis d'essayer d'être assez concis dans l'expression également, notamment des questions que vous pourrez avoir.

Donc premier point sur la concertation préalable, je laisse la parole tout de suite à M. MARTIN et à Mme TROMMETTER qui sont les deux garants désignés par la CNDP.

Luc MARTIN

Mesdames, messieurs, bonsoir, effectivement la Commission Nationale du Débat Public est une autorité administrative indépendante qui est chargée de garantir un principe, qui est inscrit très haut dans le droit français, dans notre bloc constitutionnel, puisqu'à l'article 7 de la charte de l'environnement, il est indiqué que toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. C'est ce principe qui nous rassemble aujourd'hui, c'est ce principe qui nous a rassemblés pendant les deux mois de ce processus, qui est dans ce que l'on appelle la participation amont et qui sera succédé d'une autre phase qu'on appelle la participation aval. L'idée est que tout au long du projet, il y a une participation constante du public et de nos concitoyens, puisque notre public évidemment c'est le peuple qui est souverain. Et donc cette concertation sera suivie d'une post-concertation avec un garant qui sera désigné pour assurer la continuité de l'information jusqu'à l'enquête publique et lors de cette enquête publique, ce sera un commissaire enquêteur qui pourra émettre un avis soit favorable, soit défavorable. Certains ont dit que cette participation est prématurée, mais bien sûr, on est à un stade précoce dans le projet. Le projet n'est pas complètement étudié et ficelé, mais ce stade-là, le porteur du projet a voulu être à l'écoute du public. C'est ce dispositif que nous mettons en place.

Pour mettre en place cette concertation, ça repose sur six principes. Donc je l'ai dit déjà, nous, garants, nous sommes indépendants, nous sommes une autorité administrative indépendante. Ça repose aussi sur le principe de neutralité, puisqu'à la différence du commissaire enquêteur, nous n'émettons pas d'avis sur le projet, ni favorable ni défavorable, nous émettrons un avis dans notre bilan sur la qualité de l'information, la qualité de l'écoute du public et de la prise en compte de ses propositions. Également la transparence, nous avons essayé de l'assurer tout au long du dispositif en nous assurant que les informations qui ont été mises à disposition soient compréhensibles de tous. On a fait ajouter autant de précisions que nécessaire tout au long du dispositif. Bien sûr, quatrième point, l'argumentation. Il ne s'agit pas de faire un comptage pour le projet ou contre le projet, il s'agit de travailler sur l'argumentation, sur le contenu des arguments que nous analysons un par un, qu'ils soient exprimés par une personne ou par une pétition, c'est la qualité de l'argument qui est pris en considération. Et puis l'égalité de traitement, puisque tout intervenant ici dans ce débat a le même poids pour nous et est pris en considération de la même manière. Et puis enfin l'inclusion, c'est une volonté constante de la CNDP d'associer, y compris les publics éloignés, c'est ainsi qu'on a à trois reprises mis en place des débats mobiles sur les marchés, y compris un marché à Völklingen en Allemagne, parce que les voisins allemands sont susceptibles d'être impactés par les conséquences du projet en cas d'incident, ce qui a permis de largement élargir l'information autour de ce projet. Je vous remercie.

Mathieu DAVID

Merci, M. MARTIN. On l'a dit, on est ce soir sur la dernière réunion de restitution de cette concertation préalable qui a été initiée le 11 septembre et qui se poursuit jusqu'au 7 novembre, donc j'insiste là-dessus, ce n'est pas la fin de la concertation. Vous pourrez encore continuer à vous exprimer, notamment sur le site Internet de la concertation qui est mis à disposition.

Donc rapidement, deux mois de concertation, un périmètre qui concerne 90 communes et environ 125 000 habitants et donc pour participer, toute une série de temps d'échanges et d'outils d'information et de participation qui ont été mis à disposition du public. Donc le site Internet, je l'ai dit, des dossiers de concertation et des synthèses qui sont à l'accueil, vous pourrez les retrouver à l'accueil de la salle, et qui sont disponibles dans les mairies du territoire. Un flyer d'informations qui a été distribué sur le territoire également, avec une carte T que vous pouvez renvoyer par écrit. Des registres papier dans cinq mairies, dont deux mairies allemandes à Völklingen et Grossrosseln et enfin vous exprimer directement auprès des garants de la commission nationale du débat public qui viennent de s'exprimer.

On va maintenant passer à la phase de restitution des cahiers d'acteurs. On l'a dit, l'idée est de faire parler les acteurs économiques, les acteurs associatifs, les acteurs socio-professionnels du territoire, les élus également qui ont souhaité donner leur éclairage sur le projet, sur la concertation à ce stade. Et donc on va les inviter, chacun leur tour, à venir en quelques mots, quelques minutes, on va donner un maximum de cinq minutes pour ne pas trop déborder et laisser parler tout le monde. L'ensemble de ces contributions qui ont été faites, on va commencer donc par Moselle Attractivité qui est représenté ce soir par Mme Andréa Stocks, Mme Stocks, je vous invite à rejoindre le pupitre.

Andréa STOCKS

Bonsoir, tout le monde. Andréa Stocks. Ce soir, je représente Moselle Attractivité qui est l'agence de développement économique de la Moselle. Je souhaite dire quelques mots en fait sur le soutien à ce projet. Le projet PARKS est un projet d'envergure structurant pour le territoire de Moselle Est. Il fédère autour de lui un écosystème local avec des collectivités territoriales, des entreprises, des acteurs de l'économie, mais aussi de la formation. On était en fait très convaincus de l'enjeu stratégique de ce projet dès le départ, dès la détection en 2021. Et Moselle Attractivité a du coup toujours accompagné et suivi ce projet dès cette détection. Le territoire de Moselle Est est un territoire industriel. L'industrie fait face à beaucoup de mutations qui sont en place, à ne pas citer en fait la conjoncture qui n'est pas toujours évidente à prévoir, la décarbonation ou la transition énergétique et en fait ce projet va aussi participer à la transition du territoire, mais pas seulement au niveau local, mais aussi au niveau régional et national surtout dans le domaine recyclage et économie circulaire.

Alors peut-être aussi un mot encore pour les emplois. Effectivement, ce projet permet de créer des emplois, de proposer des emplois aux habitants de ce territoire, mais aussi à attirer des acteurs de l'extérieur qui puissent aussi amener un savoir-faire d'ailleurs.

Je vais finir avec une phrase que Louis EXERTIER m'a encore écrite hier soir et je trouve que ça résume en fait le soutien de Moselle Attractivité à ce projet. Tout notre soutien, notre intérêt et notre immense fierté pour un projet qui font changer de dimension la Moselle avec un passage dans la troisième révolution industrielle de l'économie décarbonée. Merci pour votre attention.

Mathieu DAVID

Merci, Mme Stocks. Je vais maintenant me tourner vers M. PITANCE et M. BURG pour un mot de présentation de l'IUT de Moselle Est. Si vous voulez venir tous les deux pour présenter ce cahier d'acteurs. Je précise au passage que tous les cahiers d'acteurs dont on parle sont disponibles sur le site Internet et sont consultables librement. Ils sont accessibles par le public.

Gilbert PITANCE

Bonjour à tous. Si on regarde les projets qui sont actuellement à l'étude de la commission nationale du débat public, à Saint-Avold, il y a trois projets, les projets hydrogènes, plus PARKES, ça fait à peu près 400 emplois et 1,2 milliards d'euros d'investissements et si on va plus loin sur la Moselle Est avec le projet Holosolis à Sarreguemines, ça fait presque deux milliards d'euros d'investissements et près de 2 000 emplois. On est pour ce projet, on trouve que c'est bon. D'autant plus d'un point de vue physique, tout ce qui évite le prélèvement de matières premières dans la nature est bon, donc le recyclage y contribue. Si on regarde les emplois, ce sont des emplois nouveaux, des emplois technologiques, des emplois qualifiés. Donc il faudra former ces gens. Et je pense que c'est le rôle de l'IUT qui se propose de former les gens, soit d'adapter les formations actuelles à la chimie verte, soit de reconvertir des gens dans des industries qui ferment. Et Philippe BURG qui est le directeur va vous expliquer ce que c'est que l'IUT qui fait de la recherche, de l'enseignement supérieur, etc. Donc je lui donne la parole.

Philippe BURG

Bonsoir à toutes et tous. Je voulais vous présenter l'IUT de Moselle Est qui est implanté sur Saint-Avold avec le département chimie, à Forbach avec le département sciences et génie et matériaux et puis avec deux départements du secteur tertiaire sur Sarreguemines consacrés à la gestion administrative et commerciale des organisations et un département lié au management de la logistique et des transports.

L'IUT et plus largement l'enseignement supérieur est un facteur d'attractivité du territoire et un acteur du territoire. Tous les IUT de France et de Navarre ont dans leur direction un directeur ou une directrice, mais à chaque fois un président qui est issu du monde socio-économique.

Cela fait des liens historiques, puisque les IUT ont plus de cinquante ans d'existence et je voulais vous parler ce soir de l'IUT et de l'enseignement supérieur, parce que ça peut être une porte d'entrée aussi sur d'autres IUT qui sont présents dans l'université de Lorraine, puisque nous sommes une des composantes de l'université de Lorraine.

L'université de Lorraine, c'est 60 000 étudiants et plus de 2 200 chercheurs et pour l'IUT de Moselle Est, nous avons 550 étudiants et sur tous les IUT de l'université de Lorraine, ça fait à peu près 300 enseignants-chercheurs. Donc on a une activité de recherche et d'enseignement qu'on peut proposer, mais aussi servir de porte d'entrée à d'autres compétences, soit au sein des IUT de l'université, mais aussi au sein des autres composantes de formation et de recherche.

Donc pas plus tard qu'hier après-midi, on avait une réunion entre les huit directeurs et directrices d'IUT de l'université et on s'est mis d'accord pour porter ce projet, pour aider autour du projet hydrogène pour évidemment les compétences en formation, alors formation initiale et par apprentissage pour les nouveaux entrants, mais aussi pour les employés des entreprises, c'est-à-dire la formation continue et c'est ce que nous développons.

C'est un apport entrée et sortie pour les entreprises auquel s'ajoutent aussi des compétences technologiques et scientifiques qui peuvent aider aussi au développement de solutions. Je voudrais aussi terminer sur le fait que sur les aspects très scientifiques et très sciences dures comme on peut s'y attendre avec une thématique comme l'hydrogène, on peut l'ouvrir évidemment à des thématiques qui évidemment vont intéresser les entreprises, comment on vend l'hydrogène ? Comment on l'achemine ? Donc des aspects logistiques marketing. On peut même faire référence aussi à la faculté de droit que nous hébergeons aussi à Sarreguemines, puisque tout ce qui tourne autour de la législation sur l'utilisation de l'hydrogène et son exploitation, c'est encore des terrains à investir et à compléter l'offre de formation pour les entreprises. Voilà ce que je peux vous proposer. Encore une fois l'IUT et les implantations sur le territoire, c'est un bassin à la mosellaise de 350 000 habitants. Donc on est des acteurs très proches des industries de par notre constitution aussi, de notre conseil d'administration, puisqu'on associe à la fois les acteurs politiques, mais les acteurs industriels locaux ainsi que les acteurs de la formation et de la recherche. Je vous remercie pour votre attention.

Mathieu DAVID

Merci, M. le directeur. J'appelle maintenant le groupe local des écologistes à venir nous rejoindre, M. SCHWINDLING, si vous voulez bien prendre la parole.

Loïc SCHWINDLING

Bonjour à tous. Je suis Loïc SCHWINDLING pour le groupe local des écologistes, donc anciennement Europe Ecologie les Verts. On a changé de nom très récemment. Dans un premier temps, je voulais saluer toute la concertation qui s'est faite, parce que c'est vraiment très agréable de pouvoir accompagner ces projets. On nous taxe souvent, y compris à l'assemblée, M. Louvet l'a notamment fait, de vouloir bloquer des projets. On est là aussi pour montrer qu'on accompagne ces projets.

Je suis un enfant du territoire, mon grand-père a travaillé sur la Cokerie, mon père travaillait au HBL et du coup, on est vraiment passé d'une économie qui était carbo-centrée, donc sur le charbon vers pétro-centré et aujourd'hui on ne peut que se réjouir du fait qu'on aille justement vers une décarbonation de toutes ces industries sur le territoire. Les écologistes se positionnent favorablement à ce projet.

On espère que tout ce qui s'est dit durant toutes les concertations, durant tous ces ateliers, notamment l'atelier sur la mobilité qui était très bien avec ces moments d'échanges qu'on a

pu faire à recueillir les avis de la population, *etc.*, vont être pris en compte et vont vraiment déboucher sur de réelles actions par l'entreprise PARKES. Merci pour toute la concertation et notamment M. MARTIN et Mme TROMMETTER qui ont vraiment chapeauté avec brio cette concertation. Merci.

Antonin ARNOUX

Bonsoir, mesdames, messieurs, M. le sous-préfet, M. le maire, je n'ai pas eu le temps de vous saluer avant, bonsoir. Je représente GazelEnergie, mais aussi je vais parler au nom de Chemesis, représenté ici par sa présidence la directrice de TotalEnergie Corinne LOIGEROT et son vice-président Lionel GERNOLLE, Arkema. Antonin ARNOUX, je suis le directeur de la centrale Emile Huchet GazelÉnergie. Déjà, on est ravis d'accueillir sur notre territoire le projet PARKES, quel beau projet.

PARKES typiquement s'inscrit dans la droite ligne de réindustrialisation autour de la chimie verte qui a déjà été lancée depuis quelques années maintenant, avec de beaux succès Metex, Safiren, Cirka. Très clairement une chimie verte qui est aussi poussée par l'offre d'énergie verte qu'on met en place au sein du groupe GazelÉnergie bien entendu, suite au pacte de projet de territoire et la réindustrialisation de notre centrale charbon. Ce projet finalement a été une anticipation de tous les acteurs du territoire. Je souhaite aussi saluer bien entendu l'implication, que ce soit au niveau de la CASAS pour le terrain, de la préfecture, de l'administration pour mettre tout en place pour que finalement l'offre de ce territoire et des Cokes de Carling puisse être un succès et permettre de pouvoir accueillir un projet comme PARKES. C'est une offre de foncier qu'on s'est également accompagné, bien entendu, avec toutes les expertises qu'on peut avoir avec les projets qui ont déjà été développés ces dernières années par les partenaires industriels. On est vraiment en partenariat industriel pour partager ces retours d'expérience et faire que les projets avancent dans les délais impartis.

C'est aussi une offre clé en main de Chemesis des acteurs. La première chose, c'est qu'on est déjà label site clé en main, on est labellisé par Bercy, label site clé en main, c'est-à-dire que l'on est en capacité de livrer un foncier qui va être prêt avec les énergies nécessaires, les utilités industrielles nécessaires et les services industriels nécessaires, c'est important pour des industriels nouveaux dans un territoire de pouvoir se projeter dans un environnement qui est existant et sous contrôle d'industriels responsables et sérieux.

Dans cette démarche-là Chemesis aussi est impliqué dans une revitalisation, dans une ambition de décarboner sa plateforme et on travaille actuellement sur une ambition de zone industrielle bas carbone avec l'ADEME en vue de modifier nos usages et de décarboner encore davantage la plateforme de Chemesis. Et ça se concrétise, bien entendu, pour GazelÉnergie, puisque notre réindustrialisation du site est une écoplateforme et c'est bien entendu la production d'énergie décarbonée, la première étant le projet EHB que beaucoup d'entre vous connaissent qui a été en enquête publique, qui a eu le soutien de la part de l'ADEME et de l'État et qui a son autorisation d'exploiter.

Ce projet EHB va fournir de la vapeur verte à hauteur de 25 tonnes par heure issue de combustibles locaux qui viennent typiquement de nos déchetteries locales. Cette vapeur sera livrée au projet PARKES et bien entendu on accompagne également sur d'autres besoins, puisqu'au-delà de chauffer de l'eau pour faire de la vapeur, on va aussi chauffer de l'huile

pour les processus de dépolymérisation et polymérisation et de l'huile qui sera chauffée à partir de biomasse également. Donc là on développe un deuxième projet qui va être aussi pourvoyeur d'emplois et en plus des projets créés par le projet PARKS.

Au-delà de ça, GazelÉnergie, c'est également une dynamique de revitalisation autour de l'hydrogène décarboné avec le projet Émil'Hy, à ne pas confondre avec le second projet qui fait l'objet d'actualité ces temps-ci. C'est un environnement industriel prêt à accueillir de nouveaux porteurs de projets. Je pense qu'il y a un bel avenir pour ce territoire et encore bienvenu au projet PARKES.

Mathieu DAVID

Merci à vous. Et pour finir, je vais laisser la parole à M. le député pour le dernier cahier d'acteurs.

Alexandre LOUBET, député de la 7^e circonscription de Moselle

Je vous remercie. Monsieur le Sous-Préfet, M. le Président, M. le Maire, Mme la Sénatrice, mesdames et messieurs, j'ai sincèrement tenu à déposer un cahier d'acteurs dans le cadre de cette concertation pour la simple et bonne raison que nous avons là un magnifique projet industriel qui, je crois, coche toutes les cases que l'on peut espérer pour un projet industriel de nos jours. Ce projet s'inscrit d'autant plus dans une série de projets industriels. Antonin vient de nous parler effectivement du projet de GazelÉnergie en matière d'hydrogène. Je crois que ce fleurissement, cette inflation de propositions de projets industriels décarbonés démontre d'une part l'attractivité de notre territoire, mais aussi que la Moselle Est n'a pas dit son dernier mot pour contribuer à la belle compétitivité de notre pays et à l'essor industriel de la France et de sa puissance économique.

À travers mon cahier d'acteurs, j'ai effectivement souhaité démontrer que ce projet était, à mes yeux en tout cas, un modèle. Je crois que c'est un modèle pour de très nombreuses raisons. Tout d'abord, c'est un modèle parce qu'il est créateur de nombreux emplois, au moins de deux cents directs, et de nombreux emplois indirects.

Un modèle aussi en matière de formation, puisque les porteurs de projets s'associent à de nombreux établissements départementaux pour justement développer dans notre territoire les compétences nécessaires au développement du projet. C'est aussi un modèle en matière d'innovation, étant donné que la Moselle Est va avoir l'honneur d'être le deuxième site à accueillir ce beau projet après la Corée de sud, ce beau procédé innovant, technologique qui vise effectivement, et j'en viens à un nouvel argument, un modèle écologique, beau procédé qui vise effectivement à recycler à l'infini le plastique qui, on le sait, fait l'objet de beaucoup de critiques, parce qu'il est effectivement nocif pour l'environnement, mais qui reste indispensable aujourd'hui, à défaut d'alternatives crédibles pour nos sociétés développées. Par conséquent, le procédé que vous nous proposez là est une solution prometteuse pour l'avenir.

Ce projet industriel est un modèle en matière de sobriété foncière parce que d'une part cette usine va s'installer dans la plateforme pétrochimique de Carling, mais aussi sur l'ancienne Cokerie de L'Hôpital Carling. Ce projet participera donc de la dépollution de ce terrain qui posait, on le sait, certaines difficultés. À ce titre, je tiens sincèrement à saluer la démarche d'information et de dialogue de la part des porteurs de projets à l'égard des élus, à l'égard de la population également. Je crois que si on veut avancer sur des projets concrets pour le

territoire et vraiment des projets d'intérêt général, on a le devoir de travailler avec l'intégralité des élus et je veux vraiment saluer votre démarche en ce sens-là.

J'aurais trois souhaits pour conclure mon intervention. La première, c'est que tout d'abord que vous continuiez dans cette perspective de démarches de dialogue et d'informations auprès de la population et des élus, je crois que c'est sur la bonne voie. Un second souhait également, c'est que vous communiquiez auprès de nos TPE et PME locales, parce que pour l'acteur industriel que vous êtes et qui vient s'intégrer dans notre territoire, je crois qu'il est important que vous associiez nos entreprises locales pour qu'elles puissent participer d'une part à la réalisation du projet et d'autre part qu'elle puisse bénéficier des répercussions économiques qu'impliquera ce magnifique projet industriel. Et enfin mon dernier souhait, là aussi vous êtes un nouvel acteur de notre territoire et nous vous accueillons les bras ouverts, mais je crois que, comme certaines entreprises ici représentées dans la salle, et là encore je citerais GazelÉnergie, je crois que des industriels, comme vous qui venez vous installer dans notre territoire ont quelque part, et je mettrais les guillemets, mais quelque part un devoir moral qui est celui d'apporter leur soutien auprès des collectivités et des associations locales. Vous connaissez le contexte d'inflation qui touche nos associations et nos collectivités, les difficultés que les collectivités peuvent rencontrer notamment et je crois que votre devoir moral, c'est d'être en appui, en soutien, pour les aider à contribuer financièrement à leurs projets, à la vie associative et au beau projet que développeront nos communes, croyez-moi, il y en a beaucoup.

Je conclurais cette intervention en vous remerciant de vous implanter dans notre territoire et en remerciant l'ensemble de cette assemblée pour l'attention que vous m'avez portée. Je vous remercie.

Mathieu DAVID

Merci M. le député, merci à tous les six pour votre intervention et pour la synthèse, la brièveté dont vous avez fait preuve. Je précise juste par rapport au cahier d'acteurs, si d'autres associations ou si d'autres acteurs du territoire souhaitent déposer des cahiers d'acteurs, c'est encore possible à l'issue de cette réunion sur le site Internet. C'est là où on permettait aux premiers dépositaires de s'exprimer ce soir, mais ça reste possible jusqu'au 7 novembre.

On va maintenant faire une brève synthèse des avis exprimés. On le disait, ça fait déjà six semaines que la concertation a démarré. On a eu l'occasion d'organiser un certain nombre de réunions, d'avoir un certain nombre de retours de la part du territoire, de la part de ces habitants et on voulait vous présenter aujourd'hui, même si ce n'est pas tout à fait fini, que ce n'est pas l'heure du bilan, vous présenter un peu ce que l'on a entendu, ce qu'il s'est dit et ce qui est revenu aux oreilles des porteurs du projet qui en prendront bonne note.

Tout d'abord la concertation en quelques chiffres : c'est 10 temps d'échanges, plus de 250 participants aux réunions, sans compter votre présence ce soir, c'est plus de 1 400 visiteurs uniques sur le site Internet, 400 téléchargements de documents en ligne, 17 000 flyers d'information distribués sur le territoire ou encore près d'une quarantaine de retombées presse, que ce soit dans la presse locale, que ce soit en radio, que ce soit à la télévision. L'information et la communication autour de cette concertation ont été assurées grâce aux journalistes et on les en remercie.

Ce qu'on peut retenir en quelques mots, c'est un accueil, on a pu le voir ce soir, c'est un accueil majoritairement favorable, bien sûr, de la part des participants, avec quelques interrogations

légitimes concernant les potentielles nuisances que pourrait générer ce projet. On aura l'occasion de revenir dessus.

Une mobilisation relativement modérée et irrégulière selon les temps publics. C'est vrai que ce soir la salle est à peu près pleine, cela n'a pas été le cas à tous les ateliers, c'est le jeu de la concertation. Il y a eu certaines fois où les amphis étaient pleins, d'autres où on a eu peu de monde. On parlera d'une mobilisation modérée, mais en tout cas, quelles que soient les prises de parole des uns et des autres, l'ambiance a été respectueuse. Il y a eu de l'écoute entre les différents participants et entre les porteurs du projet. On voudrait vous remercier pour ça. Et enfin, des questions qui ont été variées et qui ont permis d'aborder l'ensemble des thématiques et des enjeux liés au projet et au-delà du seul projet PARKS, je pense qu'on a bien pu interroger, notamment avec l'intervention d'associations lors de débats, la place du projet, son opportunité finalement et la place du projet sur les enjeux de transition énergétique et de sortie du plastique.

Un mot peut-être également sur la démarche de concertation en tant que telle avant de rentrer sur le projet. Une initiative de dialogue et de concertation qui a été soulignée et saluée par plusieurs participants, malgré quelques interrogations, - M. le garant y a fait référence -, malgré quelques interrogations sur la pertinence de la démarche avec certaines personnes qui pouvaient juger que c'était prématuré par rapport à l'enquête publique.

Ronan FLÉHO

Sur le fond, qu'est-ce que vous nous avez dit, qu'est-ce qu'il s'est dit au travers justement de ces contributions ? Il y a deux points majeurs qui ressortent. Le premier, vous l'avez bien entendu tout à l'heure dans les différentes interventions des acteurs institutionnels et socio-économiques, il y a un alignement de planètes pour l'accueil de ce projet sur le territoire. Donc c'est un projet qui globalement et très majoritairement est apprécié. L'expression, c'est vraiment une dynamique de revitalisation du territoire, donc c'est un vrai facteur d'attractivité pour le territoire au sens large.

Deuxième point qui ressort de ces contributions sur le fond, c'est qu'il y a un enjeu fort, on l'a dit tout à l'heure au travers de l'intervention de l'IUT, un enjeu fort sur le développement des compétences, à la fois dans la formation initiale pour trouver justement potentiellement des acteurs qui vont pouvoir travailler sur le dossier, sur le site, et puis toute une chaîne là aussi de valeurs autour de la formation professionnelle, qu'elle soit initiale ou continue. Donc un enjeu très fort en termes de formation et d'emploi pour le territoire.

Mathieu DAVID

Ensuite, on a eu de nombreuses questions sur le fonctionnement de l'usine en tant que telle, comment ça allait fonctionner, quels horaires, quels seront les outils, les machines qui seraient installées et plus largement sur la technologie de dépolymérisation utilisée, on en a parlé en introduction et on pourrait y revenir lors des questions, c'est une technologie innovante qui est mise en place de processus par dépolymérisation. Donc voilà, certaines interrogations sur comment ça va fonctionner, est-ce que ça ne va pas faire concurrence avec le recyclage mécanique tel qu'il existe aujourd'hui. Donc pas mal de questions sur cette technologie.

Ensuite des interrogations sur l'approvisionnement du projet en déchets plastiques, ce sera des déchets plastiques qui entreront dans cette usine. Donc à la fois sur la zone de chalandise, d'où viendront techniquement ces déchets, de quel territoire, est-ce qu'ils viendront

uniquement de France, est-ce qu'ils viendront de plus loin. Et également en termes d'approvisionnement, sur la structuration de la filière en amont. C'est-à-dire, est-ce que ces déchets sont déjà triés ? Ou est-ce que vous êtes allés les chercher ? C'est l'ensemble de ces questions qui a pu être abordé. On parle de l'approvisionnement, mais on a également parlé du débouché, le PET recyclé qui sera produit et qui sortira de l'usine, qu'est-ce que vous allez en faire ? À qui est-ce que vous allez le vendre ? Est-ce qu'il sera vendu plus cher ? Est-ce qu'il sera à destination des industriels ? Est-ce qu'il pourrait partir à l'étranger ? C'est ce genre de questions qu'on a également eu sur les débouchés.

Ronan FLÉHO

Au niveau des potentiels impacts du projet, parce qu'un projet industriel forcément on a des points de sensibilité, en tout cas des interrogations légitimes comme on l'a dit, qui se posent autour d'un certain nombre de sujets.

Tout d'abord sur les rejets atmosphériques, la qualité de l'air : on est dans un contexte pétrochimique, on l'a dit, même s'il mute vers une chimie verte, quel sera l'impact justement de ce projet dans le contexte spécifiquement sur la qualité de l'air ambiant autour du site. La partie sécurité industrielle également qui a été abordée au travers d'un atelier spécifique sur les enjeux de sécurité de ce site dans un contexte, encore une fois, pétrochimique plus important.

Des interrogations sur les odeurs également. Qui dit déchets dit potentiellement des odeurs, donc là il y a eu tout un argumentaire développé au travers et pour justement répondre à cette source potentielle de nuisances olfactives et la question du trafic qui se porte également routier notamment, avec là aussi un point à mettre en avant, on le reverra tout à l'heure dans les compléments d'information et dans les étapes prochaines du dossier, c'est la connexion potentielle avec le réseau ferroviaire existant pour là aussi aller vers une transition notamment en matière de mobilité et donc de logistique à la fois des flux entrants et des flux sortants de cette usine.

Mathieu DAVID

On a eu également des demandes de précision sur les travaux de dépollution préalable au projet. Vous êtes nombreux à le savoir, le site des anciennes Cokeries de Carling est pollué et donc des interrogations sur comment est-ce que vous allez faire ? Quel sera le calendrier de la dépollution, à la charge de qui ce sera ? C'est ce genre de questions qu'on a pu avoir. On a également eu en termes de proposition toute une série de propositions en faveur de synergies locales, notamment pour l'alimentation du projet. Je crois que vous étiez un certain nombre à nous rappeler qu'il y a une plateforme industrielle qui environne le futur projet, qu'il y a Gazel qui est juste à côté et donc il y a eu un certain nombre de propositions pour essayer de mutualiser des installations ou pour bénéficier des utilités qui étaient déjà existantes, avec la centrale biomasse de Gazel, avec la production d'hydrogène par rapport aux projets qui sont dans les tuyaux. Également des propositions de partenariat avec le SYDEME. Est-ce que l'usine ne pourrait pas utiliser les déchets du SYDEME, il faut aller les récolter vraiment à proximité. Ou encore des propositions sur l'alimentation pour installer des panneaux photovoltaïques ou des éoliennes à proximité pour raccorder les futures usines.

C'était un projet de recyclage, on l'a bien compris. Là-dessus, ça a également pu faire un certain débat. Pour certains, ça va dans le bon sens, le recyclage, enfin on s'engage pour le

recyclage. Il faut recycler nos déchets. Ce projet s'inscrit dans l'air du temps. Donc pour certains, ça a été salué, mais pour d'autres, le recyclage, ça ne reste pas la solution. Ils proposent, par exemple, d'interdire la production de déchets plastiques. Il y en a également qui ont fait des propositions pour revenir au système de la consigne ou encore de sanctionner les personnes qui trieraient mal leurs déchets ou les industriels qui les recycleraient mal par des amendes.

De manière plus générale, l'opportunité du projet finalement dans la perspective de sortie du plastique a également fait l'objet d'un débat. Il y a eu une table ronde à l'IUT dédiée à cette question. Des personnes qui nous ont demandé, par rapport aux objectifs réglementaires qui étaient fixés, comment s'inscrivait ce projet ?

Est-ce qu'il aurait encore du sens en 2040, une fois que les objectifs de sortie du plastique seraient réalisés ? Est-ce que ces objectifs paraissent réalisables, etc. ?

On va s'en arrêter là, c'était une globale synthèse de ce qu'on avait pu entendre depuis six semaines. Je vais maintenant me tourner vers Thierry DORMOIS pour faire un point d'avancement sur le projet par rapport à la réunion d'ouverture qui a eu lieu le 14 septembre, de mémoire. Où est-ce qu'on en est ? Est-ce qu'il y a eu des réponses supplémentaires apportées ? Et comment vous avez intégré finalement ces réflexions-là dans votre projet ?

Thierry DORMOIS

Déjà en priorité, je voulais vous dire que cette expérience de concertation a été un point qui a été extrêmement enrichissant pour le projet. Ça nous a permis de vous présenter le projet, d'être à votre écoute, de recueillir vos interrogations, de recueillir vos incertitudes, vos arguments. Et ça nous a obligés de réfléchir. On n'a pas la prétention aujourd'hui d'apporter une solution à toutes les questions et à toutes les interrogations. Simplement on s'est dit que suite à cette concertation, on allait pouvoir influencer un certain nombre d'axes directeurs. C'est ce que je vais essayer de vous présenter dans les slides. Le premier point important, ça a vraiment été l'emploi. Et ça se ressent immédiatement. Quand on discute avec vous, l'emploi est une préoccupation essentielle et vous avez été nombreux à nous demander que pouvons-nous faire pour que ces emplois soient locaux et qu'ils restent au niveau local ? Ça a suscité énormément d'échanges, beaucoup de débats et une volonté des porteurs de projets de continuer dans cette réflexion, que ce soit au niveau des groupes de travail qui sont animés au niveau de la préfecture, au niveau de la plateforme de Chemesis, mais également nouer des partenariats avec les IUT, on en a parlé, vous nous les avez présentés, avec l'université de Lorraine de façon à avoir un projet qui soit le plus attractif possible pour l'emploi et qui permette à nos jeunes et aux salariés actuellement de la région d'avoir la volonté de rester dans la région. C'est un point important et nous ferons le nécessaire par rapport à cela.

Le deuxième sujet est de recycler des déchets, d'accord, mais ces déchets viennent d'où et on en fait quoi ? Beaucoup de questions ont été posées par rapport à cela. On a été amenés à clarifier ce que l'on a appelé notre zone de chalandise. On a expliqué la volonté que l'on avait d'être essentiellement au niveau local pour la collecte des déchets et le fait de récupérer les déchets qui vont alimenter notre usine. On vous a expliqué la zone de chalandise de 250 kilomètres qui était notre objectif à terme sur la zone d'approvisionnement de nos déchets. La grande question a été de dire, mais ce plastique, qu'est-ce que l'on en fait ? On vous a confirmé à ce niveau-là que le plastique serait un plastique de grade alimentaire. Il

serait dédié majoritairement à l'industrie alimentaire et à tous les metteurs sur le marché qui vont réaliser les emballages alimentaires que nous allons consommer de façon quotidienne. Est-ce que nos clients vont être français ? Oui. Nos clients seront majoritairement français, voire européens, mais aujourd'hui il y a une telle demande au niveau du marché qu'on ne voit vraiment pas pourquoi est-ce qu'on ne servirait pas en priorité l'ensemble des clients qui sont ici au niveau local.

La thématique des odeurs a été présente, je dirais, dans tous les ateliers, même dans les ateliers emploi on parlait des fois des odeurs. C'est un point à prendre en considération. On est conscient qu'on va être amenés à clarifier notre position sur cette partie-là. Aujourd'hui, je vous répète ce qui a déjà été dit dans les réunions d'information. Il y a une réelle volonté de se focaliser déjà sur l'ensemble des déchets des matières premières que nous allons amener au niveau de l'usine. C'est un premier point, mais surtout le point le plus important est de dire, oui, on va bien mettre effectivement un oxydateur thermique, l'oxydateur est la meilleure garantie que l'on ait à ce niveau-là de détruire les composés, ce qu'on appelle les COV, les composés organiques volatils et donc de minimiser à ce niveau-là tout impact olfactif au niveau des différents procédés. Ensuite, on est quand même sur la base d'un procédé, alors on ne va pas dire que ce soit un procédé qui soit déjà testé au niveau industriel, au niveau commercial, mais ce sont des procédés qui sont déjà testés au niveau de pilote. Les pilotes sont opérationnels depuis plusieurs années. Je connais bien le pilote, il est installé en banlieue pavillonnaire de Montréal. Je peux vous assurer qu'on n'a pas de retour de l'ensemble des habitants sur les nuisances olfactives qui sont générées par le pilote.

Ensuite, énorme avantage, on s'inscrit dans une plateforme qui est une plateforme chimique, qui est une plateforme opérationnelle, qui fonctionne et qui fonctionne même très bien et qui a déjà mis en place toutes les procédures d'informations. C'est le POI, donc il y a déjà un POI qui existe au niveau de la plateforme et bien évidemment la volonté des porteurs de projets est de totalement s'inscrire dans la dynamique de fonctionnement de la plateforme et de suivre l'ensemble des bonnes pratiques et des bonnes recommandations qui existent déjà et qui sont déjà appliquées par l'ensemble des acteurs.

Un point quasi récurrent dans toutes les discussions, le trafic, l'impact sur le trafic. Les études de trafic sont en cours dans le cadre du DDAE que nous sommes en train d'instruire. C'est un sujet récurrent. On a été amenés à vous dimensionner l'ensemble du trafic routier. On a même modifié un peu les chiffres qui avaient été donnés dans le cadre de la concertation, qui avaient été préalablement transmis, ce qui montre la totale transparence également de notre démarche. La volonté à ce niveau-là de transmettre l'ensemble des informations telles qu'elles sont à notre connaissance et on a fait part également des développements que l'on avait en cours avec Captrain visant un raccordement sur la liaison ferroviaire qui dessert la gare de triage de Creutzwald. C'est un engagement qui est pris à ce niveau-là et qui va nous mener à terme à un objectif qui va être de 40 % sur ce trafic ferroviaire.

Sur la partie énergétique, sujet d'actualité, on parle tous d'énergie décarbonée. Chez PARKES, on ne veut pas que ce soit uniquement des paroles, mais on veut que ce soit concrétisé. Ça a été une condition importante dans le choix de Saint-Avoid sur la localisation du projet. On a eu la chance de tomber sur des acteurs qui partageaient notre même passion pour l'énergie décarbonée, qui était à même de nous apporter des solutions.

Merci à Gazel, il faut le dire, autant Chemesis et Gazel, vous êtes messieurs dames des acteurs importants de notre choix, de notre volonté de nous implanter et nous espérons, bien évidemment, mettre en place l'ensemble des collaborations nécessaires. J'insiste, pour PARKES, il est essentiel de pouvoir bénéficier d'une énergie décarbonée.

Derrière, les panneaux photovoltaïques. Oui, bien sûr, on plantera des panneaux photovoltaïques dans la limite de ce que les autorisations nous permettront de faire. Je rappelle que l'on n'a pas le droit d'installer des panneaux photovoltaïques dans des bâtiments avec des risques potentiels d'incendie. Il faut gérer à ce niveau-là l'ensemble des avantages et des inconvénients. On se raccorde sur les centrales biomasses, M. ARNOUX nous en a parlé. Derrière, il y a une réelle dynamique au niveau de l'hydrogène sur la région, on le reconnaît. Malheureusement, on n'a pas besoin d'hydrogène dans notre projet, M. MARTIN, j'ai vraiment cherché dans tous les sens, si on ne pouvait pas caser un petit peu d'hydrogène, mais je suis désolé, on n'en a pas.

Malheureusement, on sera un petit peu en rupture avec la dynamique locale sur la partie hydrogène. Malgré toute notre bonne volonté, on ne pourra pas mettre d'hydrogène dans le process.

Mathieu DAVID

Thierry, que va-t-il se passer justement une fois que vous avez pris en compte ces remarques, ces propositions ? Un petit point sur le calendrier.

Thierry DORMOIS

Les prochaines étapes de la concertation. Déjà la concertation, on l'a rappelé, elle continue jusqu'au 7 novembre. Vous pouvez continuer à déposer des cahiers d'acteurs, continuer à déposer l'ensemble des questions. Nous continuerons à répondre et à animer le site. Nous attendons ensuite le bilan des garants. Messieurs, dames, très volontiers, nous vous transmettons le relais. Vous avez un mois pour pouvoir réaliser ce bilan. Bilan que nous prendrons en considération au mois de décembre. Il sera de notre responsabilité d'intégrer vos questions, vos interrogations, le bilan des garants et d'intégrer l'ensemble de ces éléments au niveau de notre dossier environnemental. Nous devons prendre en considération, modifier les dossiers tels qu'ils sont actuellement en cours d'instruction et les soumettre à l'administration, avec en annexe, l'ensemble des éléments qui auront été ici présentés lors de la concertation.

Derrière, le processus continue bien évidemment en tenant compte de l'ensemble des remarques qui ont été émises lors de cette concertation, nous sommes en train de finaliser l'ensemble des études nécessaires au dépôt de notre dossier environnemental de notre permis de construire. Vous voyez ici le timing sur les prochains mois. Ce qu'il faut retenir, c'est que nous sommes en discussion actuellement avec les services de M. le sous-préfet et avec la DREAL pour déposer le dossier environnemental et le permis de construire sur le mois de janvier 2024. Nous allons finaliser l'ensemble des études nécessaires.

Nous déposons les dossiers dans les services adéquats au mois de janvier. Le point qui va être le plus important, aujourd'hui, dans notre planning, nous prévoyons une enquête publique qui aura lieu au mois de septembre l'année prochaine dans le cadre d'une instruction normale, classique, nominale au niveau des services de l'État. Ce sera vraiment la prochaine grande étape de rencontre avec le public où nous serons également à nouveau face à vous à répondre également à vos interrogations et apporter l'ensemble des éléments complémentaires lors de cette enquête publique.

L'ensemble de cette procédure visant, bien évidemment, dans le cadre de dossiers conformes, dans le cadre de dossiers répondant aux attentes des uns et des autres, d'obtenir une autorisation d'exploitation et un arrêté préfectoral fin décembre 2024.

Voilà l'objectif et clairement les prochaines étapes sur le projet. Merci.

Ronan FLÉHO

Merci. Donc entre la fin de cette concertation et l'enquête publique que vous venez d'évoquer, il y aura une poursuite de l'information, ce qu'on appelle le suivi de la concertation qui a été également demandé par la CNDP. Vous avez parlé des deux rapports qui seront présentés, du rapport des garants et du bilan du maître d'ouvrage au mois de janvier. Et donc jusqu'au mois de septembre, il y aura un certain nombre d'éléments à la fois d'actualité et d'information par rapport aux études complémentaires que vous menez et une communication régulière auprès des élus comme vous le souhaitiez tout à l'heure et du grand public, pour justement faire le point au fur et à mesure du déroulé de l'ensemble de la procédure jusqu'à l'enquête publique et même un petit peu au-delà, puisqu'ensuite la concertation peut prendre d'autres formes en fonction justement des résultats de cette enquête et puis de l'avis de l'administration.

Avant de passer à la conclusion des garants, le temps d'échanges avec le public. Nous tenons à remercier vraiment les différents intervenants qui se sont succédé dans les prises de parole pour la clarté de leurs interventions et puis la concision également de leurs prises de parole justement. Le moment est venu de vous laisser la parole, à vous public, pour que vous puissiez poser des questions complémentaires ou apporter des éléments de réaction par rapport à ce projet ou ce qui vient d'être dit ce soir.

Intervenant

Bonsoir, je suis militant syndical depuis de longues décennies sur le site de la centrale Huchet, mais je suis aussi un des rares présidents français à la tête d'un comité de dialogue social européen. C'est à ces deux titres que... Je n'ai malheureusement pas pu terminer mon cahier d'acteurs et tout ceci aussi parce que j'ai demandé, et je vais y revenir en conclusion, j'ai demandé une validation au niveau du syndicat de la fédération européenne des syndicats de l'industrie en Europe, pour exprimer un avis aussi dans le cadre de cet acteur. Tout d'abord, je voudrais saluer la qualité de la concertation et les réponses qui ont été apportées aux réunions auxquelles j'ai assisté.

Je me permettrais, avec votre accord naturellement, dans le cadre de mon mandat européen, de citer cette concertation comme exemple pour qu'effectivement dans le cadre d'un projet que nous portons sur le plan européen, nous irons en Espagne, en Tchéquie, nous irons en Roumanie, nous irons en Bulgarie, dire que la France, ce n'est pas que les manifestations dans la rue, c'est aussi dans le cadre... On sourit tous, mais c'est un peu l'image que l'on a, lorsque je discute avec mes collègues, c'est, vous êtes plus souvent dans la rue qu'autre chose, enfin, ce n'est pas grave. C'est pour l'anecdote. Mais pour dire que nous sommes capables d'avoir un dialogue social qui doit être aussi cité en référence au niveau européen. Je le ferai avec votre aval pour montrer qu'en France les projets industriels peuvent être discutés, concertés, d'une manière très convaincante pour tout le monde et sans a priori. C'était ma première remarque.

Ma deuxième remarque, je pense qu'à la lecture de mon cahier, je mets en avant l'opportunité d'emplois pour les jeunes dans un secteur qui est très, très touché pour les jeunes de moins de 25 ans. Je crois que c'est une opportunité qu'il faut saisir. L'opportunité de s'intégrer, et M. le sous-préfet qui sait tout l'attachement que j'ai au projet du territoire et son président Salvatore COSCARELLA l'intégration dans ce projet de territoire est aussi un élément qui est une opportunité pour nous pour concrétiser. Il y a beaucoup de fiches et souvent on oublie de dire que les fiches se concrétisent peut-être un peu tardivement dans le temps, mais elles se concrétisent et donc je pense qu'il faut le souligner. Il faut souligner aussi que ça peut être une solution pour la problématique des déchets et les problèmes du SYDEME. Ça peut être un début de réponse parmi tant d'autres. Je l'avais évoqué lors de la première réunion. C'est une concrétisation aussi de ce qu'on appelle sur le plan européen philosophiquement la concrétisation de la matière première secondaire. Là, on est vraiment dans la concrétisation de ce que c'est. Dire quelque chose à la Commission européenne sans que la plupart ne sachent de quoi il en ressort, c'est bien, mais pour le démontrer dans les faits en est une autre. Donc je le citerais également à ce moment-là.

Ça a été également dit, c'est une opportunité pour développer de nouvelles compétences et je pense que ça a été dit par Gilbert Pitance tout à l'heure qu'effectivement on a une porte ouverte pour ces choses-là. En conclusion, je voudrais féliciter tous les acteurs qui ont contribué jusqu'ici à l'avancement d'un projet qui ne demande plus qu'à être concrétisé au bénéfice du territoire de la Moselle Est. Pour cela, il faut poursuivre et créer de nouvelles synergies pour sa réalisation. Bien entendu, le syndicat Force ouvrière de la centrale Huchet soutient ce projet, mais aussi la fédération européenne industrielle soutient également ce projet. Cela rentre bien dans notre conception de la transition écologique et énergétique qu'on doit avoir. Bonnes conditions de travail, bonne rémunération et la poursuite d'un dialogue social dans les futures entreprises. Voilà ce que je voulais dire, merci.

Bernard RIGAUD

Bonsoir, j'habite Carling. Ce soir, c'est la troisième réunion dont je participe pour suivre ce projet qui m'intéresse particulièrement, vu ma résidence. Pour rebondir à ce qui vient d'être dit, je voudrais simplement ne pas poser une question, mais simplement faire une remarque. Dans un état d'urgence et d'après tout ce que j'ai entendu, on se trouve dans un état d'urgence pour le traitement de ce PET. Avec tous les chiffres astronomiques qui ont été cités, avec tous les délais, je vous dirais simplement qu'en Chine au mois de février 2020, ils ont construit un hôpital de mille places en dix jours. Aujourd'hui, d'après le programme qui a été

annoncé par M. DORMOIS le démarrage de l'usine va démarrer en 2027. Donc nous sommes en 2024, en 2027, il y aura l'usine mise en route, ça nous fait trois ans, ça nous fait trente-six mois, faites la comparaison. Merci.

Mathieu DAVID

Je précise qu'il n'y a sûrement pas de phase de concertation pour l'hôpital de mille places. Avez-vous d'autres questions ?

Intervenant

J'ai habité Carling et je connais particulièrement bien ce site, vu que je l'habite depuis de nombreuses années. Je crois que la commune Carling a beaucoup souffert par cette industrialisation lourde que nous avons vécue pendant des années. Aujourd'hui, on parle beaucoup de recyclage, de déchets, on va brûler des déchets de bois près de la centrale pour créer une énergie vapeur. On va détruire du plastique pour le recycler, on va casser des bouteilles en plastique pour en refaire des nouvelles. J'ai l'impression que Carling devient une grande déchetterie. On va traiter tout. Le bois qu'on va traiter, c'est du bois recyclé. On sait très bien que ce bois ne sera pas des arbres coupés dans la forêt, mais ça sera du bois recyclé donc avec des polluants, des peintures, des colles et tout ce qu'on veut. On mettra naturellement en place les moyens techniques pour gérer tous ces rejets. De même ce projet-là va également mettre en place, je dirais, des filtres et des niveaux de sécurité pour qu'il n'y ait pas de rejet et qu'il y ait le moins de bruit, mais en contrepartie, ça va être des usines lourdes, SEVESO, des usines qui ont des polluants certes et que l'amélioration du cadre de vie de Carling n'est pas en train de se faire dans tous ces projets. Alors certes, ce sont des projets constructifs, ils ramènent de l'emploi, ils créent une dynamique dans la région, mais je crois que la dynamique de région est essentiellement due au nombre des quantités d'eau qu'on a dans notre région qui attirent tous ces industriels, parce que ce sont des consommateurs d'eau lourde et je crois que si on fait un peu le calcul de la page 46 dans la plaquette, on voit qu'on est à plus d'un million de mètres cubes par an je crois, ce qui est énorme. Est-ce que bientôt demain pour prendre une douche à Carling on sera obligés d'acheter des bouteilles de plastique d'eau pour se laver ? Effectivement, il faut aussi voir que l'eau est une richesse actuellement et qu'il ne faut pas la gaspiller. Je n'avais pas vu dans la présentation qui a été faite avant des questions posées dans ce sens de l'eau. Il y a eu beaucoup de questions sur le bruit, sur l'environnement, sur l'alimentation, mais je n'ai pas vu une réflexion sur l'eau. Merci.

Mathieu DAVID

On prend cette question sur l'eau comme une question sur laquelle il faudra peut-être se positionner. Merci.

Thierry DORMOIS

Votre remarque est pleine de bon sens, Monsieur, vous avez entièrement raison. C'est une transition économique, une transition écologique et une transition industrielle qui est en train de se mettre en place. Un de vos prédécesseurs a dit et a utilisé le mot juste de matières premières secondaires. Il faut évoluer, il faut savoir évoluer vers la matière première secondaire. Cela ne veut pas dire que l'on va arrêter l'industrie, ça veut dire que l'on va

orienter notre industrie pour être en mesure de faire cette transition de matière première, le pétrole, vers de la matière première secondaire, le plastique, et le recyclage du plastique. Est-ce que cela va consommer de l'eau ? Oui, ça va consommer de l'eau. Par contre, ça va en consommer beaucoup moins que si on travaillait la matière première principale.

C'est le reflet de l'évolution de notre société, de l'évolution de notre savoir-faire, de notre souhait aussi de faire attention à la matière première. Mais il y a toujours effectivement des contraintes avec lesquelles nous devons composer. Et la gestion de l'eau en est une. Je vous rassure, les chiffres que vous avez annoncés sont tout à fait exacts, mais ils sont très, très, très nettement inférieurs par rapport à la production d'une tonne de matière plastique par extraction de pétrole. C'est juste le complément que je voulais apporter.

Intervenant

Je n'habite pas loin de Carling. Je n'ai pas pu venir avant aux autres sessions, j'ai réussi à me libérer pour celle-là et je voulais vous dire que je suis un peu inquiet, même très inquiet, comme le monsieur qui a parlé avant moi. Vous parlez de transition, j'ai l'impression plutôt que c'est... Ces idées d'énergie verte, de chimie verte. Vous parlez de mots, pour moi c'est du greenwashing. C'est-à-dire que vous mettez un emballage vert sur des choses qui ne sont pas vraiment vertes, bien sûr, pour que ça continue, je comprends. Je comprends vos inquiétudes au niveau... Les promesses de l'emploi, l'économie, tout ça, on en dépend. Je suis bien conscient que tout ça inquiète du monde et que vous êtes contents quand il y a un projet comme ça qui se met en place, mais je ne sais pas si vous vous rendez compte. Même si ça consomme moins d'eau, même si on met des panneaux solaires sur le toit de l'usine, on fait brûler des bois qui viennent des déchetteries. Après, quand il n'y en aura plus dans les déchetteries, on va cramer des déchets de biomasse, mais ça va venir des forêts. Pour moi, tout ça, ce n'est ni bio, ni vert, ni durable. Il y a juste la pollution durable. Pour en revenir au plastique, vous êtes tous conscients que c'est un gros problème, même s'il est recyclé. J'ai lu dans la plaquette qu'il y a 145 000 tonnes par an de déchets qui rentreront dans l'usine et 70 000 tonnes de nouveaux PET qui sera recyclé et qui en sortira. Qu'est-ce que deviennent les 75 000 tonnes ? J'imagine que vous avez des procédés pour ne pas que ça aille dans l'air avec votre oxydateur, votre machin, mais toutes ces choses mises dans un système industriel, ce ne sera jamais complètement vert.

Pour faire des panneaux solaires, il y a des mines, vous le savez sûrement, pour faire des usines, pour transporter les trucs, il n'y aura pas des camions électriques du jour au lendemain, et puis les batteries des camions électriques, voilà bref, je vais arrêter là, je ne vais pas le faire trop long. Pour moi, c'est assez inquiétant.

Si jamais il y a des gens qui veulent en parler à la fin, je suis ouvert à la discussion. Merci.

Mathieu DAVID

On va peut-être apporter une précision sur les 145 000 tonnes entrantes et 70 000 tonnes sortantes, clarifier un peu en termes de flux de quoi il s'agit.

Thierry DORMOIS

Oui bien sûr, on peut clarifier, il n'y a pas de problème par rapport à cela. 145 000 tonnes, c'est ce qu'on appelle du mix plastique. Ce sont des ensembles de plastique, généralement des plastiques d'emballage, mais qui ne sont pas uniquement du PET. On va trouver

principalement aussi ce qu'on appelle du polyéthylène ou du polypropylène qui eux ne sont pas utilisés, qui ne sont pas recyclés de façon chimique. Cela ne veut pas dire que ça va générer des déchets, non, au contraire, ça va faire de la matière première secondaire qui va également être valorisée, mais valorisée en tant qu'autre matière plastique et donc qui sera utilisée dans d'autres processus de transformation chimique, telle que la pyrolyse par exemple. J'allais dire, rassurez-vous, l'objectif n'est pas de récupérer des déchets pour générer d'autres déchets. L'objectif est bien de récupérer des déchets pour pouvoir créer de la matière première secondaire. Utiliser le PET comme matière première secondaire directement sur le site, mais les autres matières, les autres plastiques seront utilisés sur d'autres sites de traitement.

Le deuxième point, c'est la question permanente. Que doit-on faire au niveau du plastique, au niveau de nos emballages ? C'est du greenwashing, on a l'impression de tourner un petit peu en rond. Oui, vous avez raison. Simplement aujourd'hui, il existe des méthodologies, il existe des indicateurs qui permettent de démontrer si un projet est vertueux ou si un projet n'est pas vertueux. Ça ne se traduit pas des économies de GES, des gaz à effet de serre ou d'équivalent CO2. Il y a des méthodologies qui existent et qui permettent de classer les différents projets du plus vertueux au moins vertueux. Évidemment, le recyclage chimique est moins vertueux que d'utiliser un gobelet en verre ou une gourde, donc la réutilisation sera toujours plus vertueuse que le recyclage, mais le recyclage est infiniment plus vertueux que la fabrication du plastique. Il y a toujours différents niveaux de graduation, différents niveaux d'approche, différents niveaux entre guillemets de pollution et tout ça est parfaitement encadré par des indicateurs et des méthodes qu'on appelle des analyses de cycle de vie des différents projets. Je vous rassure, le projet PARKES a une analyse de cycle de vie qui est très positive. Et donc un bilan environnemental très, très positif.

Loïc SCHWINDLING

Comme je disais, je représente Europe Ecologie les Verts localement. On a vraiment suivi toutes les concertations. On n'est pas connus pour être favorables au plastique, donc de ce côté-là, on vous rejoint effectivement et c'était un peu notre crainte dès le début d'avoir une vision un peu greenwashing et c'est bien pour cela que l'on a suivi avec assiduité toutes les réunions. Ce qu'il en est ressorti, c'est que la position d'Europe Écologie les Verts est vraiment d'avoir du plastique réutilisable et pas à usage unique. Effectivement, c'est le sens de la loi antigaspillage, etc. qui vise la sortie du plastique à usage unique en 2040. Pour nous, PARKES s'inscrit vraiment dans une logique de transition. La ressource plastique, elle est là, elle existe, pour l'instant ce sont des déchets qui ne sont non valorisés, il y a encore un besoin des industriels sur le plastique et plutôt qu'effectivement ils utilisent des plastiques pétrosourcés, on va préférer justement ce plastique recyclé par PARKES et c'est bien pour cela que, malgré qu'on soit opposé au plastique bien évidemment, on est favorable à ce projet-là, mais sur une logique vraiment de transition. Il ne faut pas oublier aussi et c'est un peu de notre réserve que l'on a vis-à-vis du projet, c'est que tant que l'on va produire du plastique qui peut être utilisé en matière première, parce que du coup c'est le cas de PARKES, cela ne va pas inciter les industriels à arrêter le plastique. Donc c'est pour cela que ça doit être en même temps accompagné par des textes législatifs, etc. Et c'est là où on peut alerter les députés. On a le député qui est ici, mais aussi les députés de tout bord, parce que c'est une question vraiment qui est globale et qui concerne tout le monde. Pour le coup, les députés écologistes agissent dans ce sens à l'Assemblée et d'autres formations politiques également. Merci.

Ronan FLÉHO

Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole dans la salle ?

Intervenant

J'ai une toute petite question à poser. Quand vous disiez tout à l'heure qu'il y a des choses qui ne pourront être reconverties en matière première, ces produits seront-ils stockés ici ou bien iront-ils ailleurs, comme vous avez dit qu'on les utilisera ailleurs ? Je pense qu'il y aurait des stocks énormes de matériaux qui ne sont pas recyclés par votre méthode.

Thierry DORMOIS

Sur les coproduits, je dirais que tout dépend des développements futurs de nos partenaires au sein de la plateforme Chemiesis. Si le développement de la pyrolyse se fait sur Chemiesis, nous serons très, très, très heureux de pouvoir leur fournir une partie des coproduits nécessaires, notamment au niveau des polyoléfinés. S'il n'y a pas de débouché ici au niveau directement industriel ici sur la plateforme, je vous rassure, les produits ne seront pas stockés. C'est pour ça aussi que nous avons prévu les connexions logistiques, mais les produits ne seront pas stockés, ils seront commercialisés vers d'autres plateformes de traitements chimiques.

Ronan FLÉHO

D'autres interventions ? Très bien. On a épuisé le jeu de questions-réponses. Monsieur MARTIN et Mme TROMMETTER, nous proposons... Juste un mot M. le Sous-Préfet.

Bruno CHARLOT, sous-préfet de Forbach-Boulay Moselle

Mesdames, messieurs, juste un mot pour vous dire que les services de l'État dans ce projet-là veillent d'abord à ce que le projet et toutes les procédures utiles se déroulent de manière parfaitement réglementaire à tous les textes existants. Je reviens vers vous Monsieur qui disiez tout à l'heure que ça allait prendre du temps. Oui, c'est vrai, cela prend du temps. Le temps administratif français est parfois assez long. Je crois qu'il présente quand même en contrepartie quelques garanties. Heureusement, les Chinois n'ont pas construit une usine extraordinaire en dix jours. Je me souviens à l'époque où ils ont construit cet hôpital en quelques jours, un gag circulait sur Internet en disant le week-end prochain, ils sont libres, il manque cinquante kilomètres d'autoroute à tel endroit, on pourrait peut-être leur demander de venir. Bon. C'est clair, ça va prendre du temps avant qu'on mette d'abord le premier coup de pioche, si j'ose dire, ce sera pour début 2025 et après il y a le temps de la construction. Mais voyez-vous, je crois qu'en habitant à proximité d'un tel site, il faut peut-être plutôt vous réjouir du temps qu'on prend pour prendre toutes les garanties utiles, de manière à ce que les riverains les plus proches n'aient pas à subir des effets néfastes d'une telle installation. Et c'est vrai pour toutes les autres installations qui sont sur la plateforme, tout cela est regardé avec beaucoup d'attention par les services de l'État, oui reconnaissons-le, ça prend du temps, on pourrait peut-être aller plus vite, mais aujourd'hui, je crois que le temps passé est aussi un gage de la sécurité de ce qui est fait et de ce que vous aurez à vivre demain. C'est un des enjeux que nous poursuivons avec beaucoup d'attention, croyez-moi, prendre l'attention à l'environnement et quand on installe un nouveau site comme celui-là, comme pour les autres

qui préexistent sur la plateforme, ça prend un peu de temps, mais on essaie de faire les choses bien.

Ronan FLÉHO

Merci, M. le Sous-Préfet. Mme TROMMETTER, M. MARTIN, je me tourne vers vous pour le mot de conclusion.

Valérie TROMMETTER

Ce ne sera pas une conclusion à proprement parler, puisque la concertation n'est pas finie, vous avez encore du temps pour déposer vos avis, vos contributions, vos questions. Et on veillera toujours à ce que le maître d'ouvrage y réponde pendant le délai de la concertation. Je voulais plutôt m'exprimer sur le logo de la CNDP, c'est « Ma parole a du pouvoir ». Avec Luc, on est vraiment en tant que garants habités par la volonté qu'au niveau du territoire, vous puissiez vous exprimer, vous pouvez avoir connaissance, vous pouvez participer, je dirais coconstruire un projet de territoire. C'est vraiment en tant que garants ce qui nous habite. Aujourd'hui, on ne donnera pas dans les mois à venir d'avis sur le projet.

On donnera vraiment un avis sur la façon dont la concertation s'est déroulée et surtout sur le droit du citoyen à l'information et à la participation a été respectée. Notre avis sera vraiment là. Pour revenir un petit peu sur le passé, cette concertation, les modalités, c'est la CNDP qui les a arrêtés. Dix moments de rencontre avec le public, des débats mobiles, des réunions thématiques sur l'environnement, sur l'emploi, sur les risques. Des réunions publiques qui ont été organisées. Ces modalités ont été définies avec vous lors de notre étude de contexte qu'on a fait au printemps, n'est-ce pas Luc, au mois d'avril, mai. On a rencontré certains acteurs du territoire et on est venus vous questionner, qu'est-ce qui va intéresser les gens, qu'est-ce qui va les inquiéter ? C'est vraiment sur cette base de nos rencontres qu'on a pu avoir avec vous qu'on a construit cette concertation. Aujourd'hui, l'état de cette concertation, c'est aussi votre produit de sortie et on voulait vous en remercier. Comme indiqué également, on va mettre notre bilan au mois de décembre. Il y aura une concertation suivie qui sera mise en place par la CNDP, donc un garant restera jusqu'à l'enquête publique. Il faudra toujours continuer à vous mobiliser, à poser des questions, à émettre des avis, des contributions et le maître d'ouvrage devra y répondre en tout cas.

Ronan FLÉHO

Vous avez raison de rappeler effectivement que ce n'est pas ce soir la conclusion, le bilan, la fin, mais que dans la concertation préalable, ça dure jusqu'au 7 novembre, donc profitez encore de ces moments pour faire part autour de vous, notamment, des possibilités que vous avez et sur laquelle à insisté Mme TROMMETTER pour que le dialogue continue à s'instaurer avec le public le plus large du territoire. Avant de terminer, est-ce qu'il y a encore des personnes qui souhaiteraient intervenir ou poser des questions ? On est sûrs qu'on en a fini. Vous avez tous envie de passer au moment de convivialité, c'est ça ?

Intervenant

Est-ce que le public, les intervenants, s'ils étaient vraiment défavorables au projet, le projet serait abandonné par rapport aux avis émis ? Ou est-ce que ce débat public sert juste à

aménager les installations qui répondent aux attentes des gens, mais en aucun cas les gens ne pourront empêcher l'installation de ce projet ?

Ronan FLÉHO

Pas à ce stade, mais si M. MARTIN peut prendre la parole pour vous répondre.

Monsieur MARTIN

On peut citer de nombreux exemples de projets qui ont été abandonnés à l'issue de la concertation, ça existe oui. Toutes sortes de cas existent oui. Votre parole a du pouvoir, je vous confirme.

Mathieu DAVID

La décision finale revient au porteur du projet, mais voilà effectivement, chacun peut s'exprimer et chaque prise de parole contribuera à nourrir la réflexion du porteur du projet.

Ronan FLÉHO

Merci, on va passer à un moment de convivialité comme je disais, donc on vous invite à venir prendre un verre et poursuivre les échanges. Merci beaucoup à toutes et à tous.

PROJET PARKES

D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

CONCERTATION PRÉALABLE

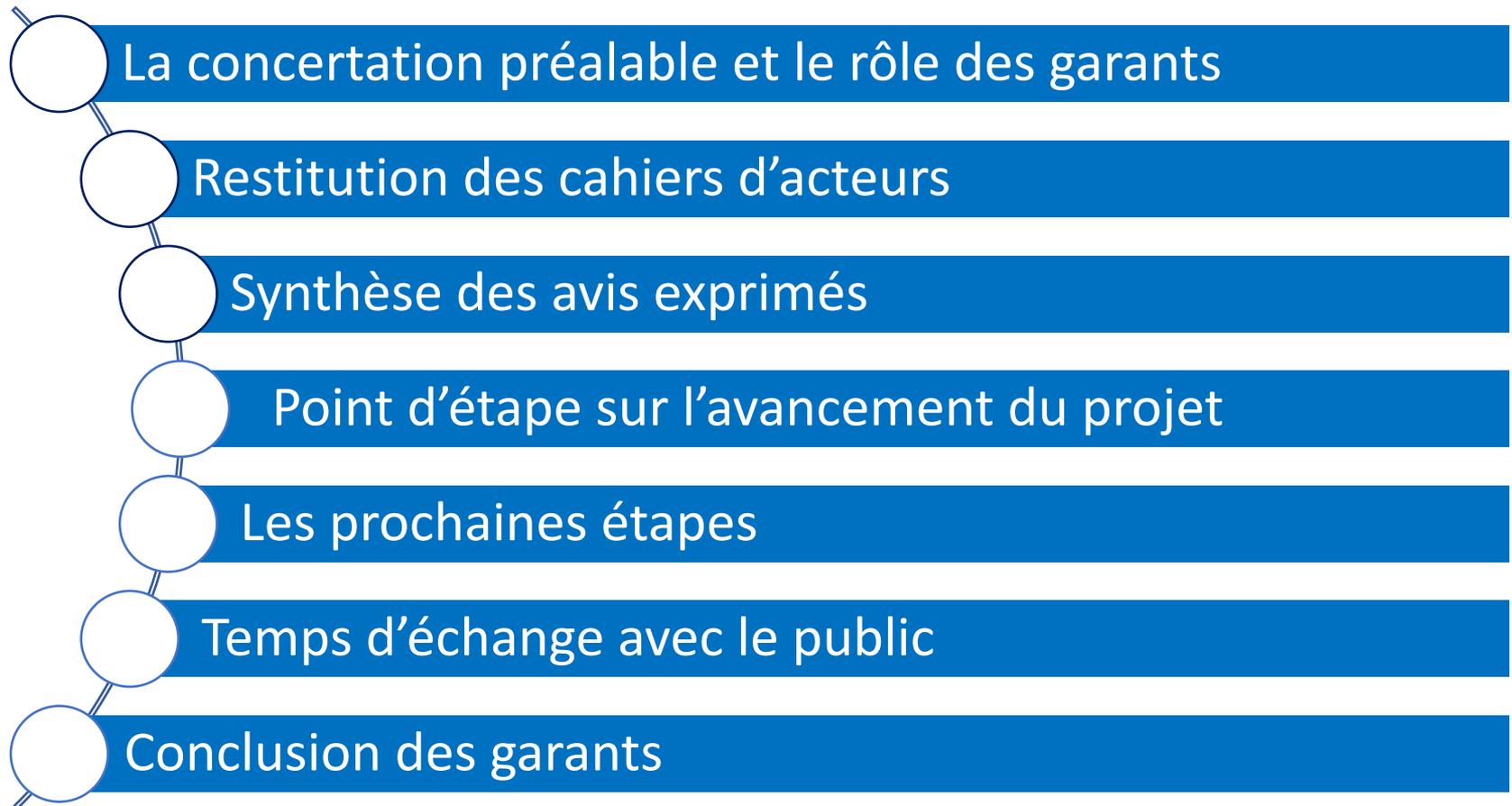
11 septembre - 7 novembre 2023

Concertation garantie par



Réunion de restitution
26 octobre 2023

PROGRAMME DE LA RÉUNION

- 
- La concertation préalable et le rôle des garants
 - Restitution des cahiers d'acteurs
 - Synthèse des avis exprimés
 - Point d'étape sur l'avancement du projet
 - Les prochaines étapes
 - Temps d'échange avec le public
 - Conclusion des garants

La concertation préalable

<https://www.concertation-projet-parkes.fr/>



Qui sont les garants :



valerie.trommetter@garant-cndp.fr



luc.martin@garant-cndp.fr



MA PAROLE A DU POUVOIR

244 boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS
<http://www.debatpublic.fr>



La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITE

Habilitée à prendre des décisions en son nom propre



Created by dDara from Noun Project

ADMINISTRATIVE

Institution publique



Created by Gloria Maggioli from Noun Project

INDEPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique



Created by Nithinan Tatah from Noun Project

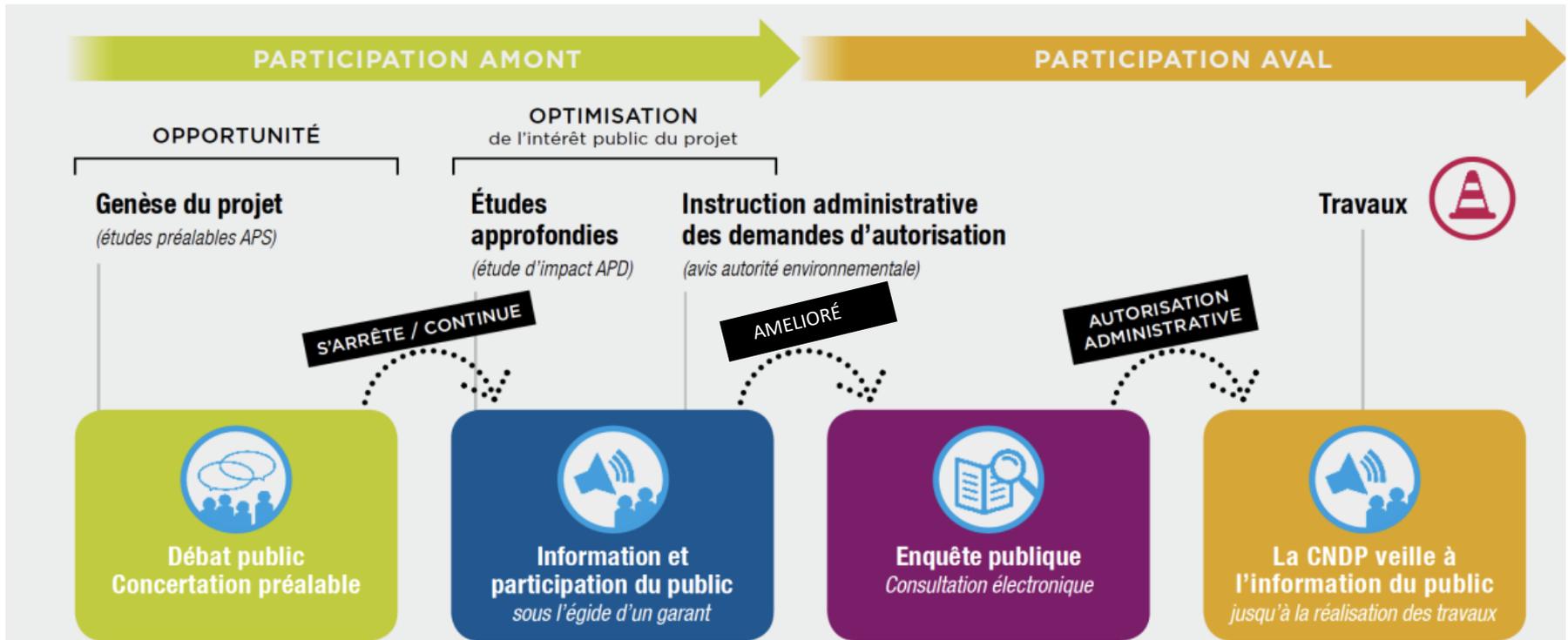
Elle défend un droit :

“ *Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.*

”

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?



Les 6 principes de la CNDP

INDEPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITE

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitative



EGALITE DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

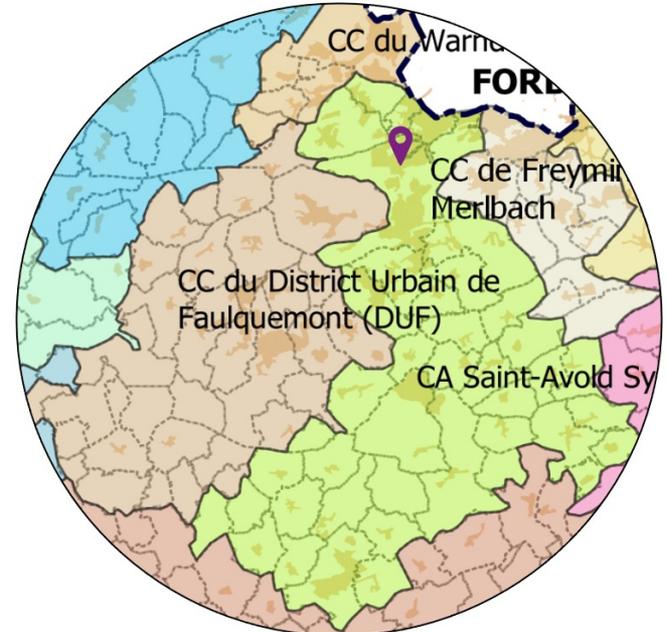


Les modalités de la concertation

Calendrier de la concertation préalable : 11 septembre – 7 novembre 2023 (8 semaines)

Périmètre d'information de la concertation : 90 communes (126 000 habitants)

- **La Communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie** (41 communes)
- **La Communauté de communes de Freyming-Merlebach** (11 communes)
- **La Communauté de communes du Warndt** (5 communes)
- **La Communauté de communes du District Urbain de Faulquemont** (33 communes)



Une concertation qui se poursuit **jusqu'au 7 novembre** :

- **Site internet de la concertation** avec rubrique participative www.concertation-projet-parkes.fr
- **Dossier de concertation et synthèse du dossier**
- **Flyer d'information avec carte T intégrée**
- **Registres papier** en mairie (Saint-Avold, Carling, L'Hôpital, Grossrosseln et Völklingen)
- **Auprès des garants de la CNDP**



Restitution des cahiers d'acteurs

Moselle Attractivité

Représenté par

Andréa STOCKS

Invest Eastern France

IUT de Moselle-Est

Gilbert PITANCE

Président

Philippe BURG

Directeur

Groupe local Les Écologistes (EELV) Moselle-Est

Loic SCHWINDLING

GazelEnergie

Camille JAFFRELO

Directrice de cabinet de la Présidence

Directrice de la communication

Alexandre LOUBET

Député de la 7^{ème} circonscription
de Moselle

Synthèse des avis exprimés

La concertation en quelques chiffres :

- **8** Semaines de concertation
- **10** Temps d'échange
- **+ 250 Participants** aux réunions
- **+ 1 400 Visiteurs** uniques du site
- **+ 17 000 Flyers d'information** distribués
- **450 Téléchargements** de documents en ligne
- **5 Cartes T** reçues
- **37 Questions et contributions** en ligne
- **39 articles et reportages** dans la presse française et allemande

Ce que nous pouvons retenir de la concertation

- L'accueil des participants au projet est **majoritairement favorable**, avec **quelques interrogations légitimes** concernant les potentielles nuisances
- Malgré l'information apportée autour de la concertation, la mobilisation a été **relativement modérée** et irrégulière selon les temps publics
- Quelle que soit la position de chacun, les temps d'échange se sont déroulés dans **une ambiance respectueuse et d'écoute** entre les participants et les porteurs du projet
- Les questions posées ont été **variées** et ont couvert **tous les champs du projet** : fonctionnement de l'usine, technologie utilisée, approvisionnement, rejets, sécurité industrielle, dépollution, emploi, retombées, *etc.*

Une initiative de dialogue et de concertation soulignée par plusieurs participants...

- « *On voit peut-être même le projet plutôt d'un bon œil vu la qualité de la démarche initiée au départ* »
- « *Bravo pour la concertation, c'est libre, c'est fluide et c'est convivial* »

Malgré quelques interrogations émises sur l'intérêt de la démarche

- « *A quoi sert la concertation si **tout a l'air décidé** ? Est-ce que c'est pour nous mettre devant le fait accompli ?* »
- « *Il est prématuré d'engager une véritable concertation avec les riverains !* »

Une dynamique de revitalisation du territoire saluée par de nombreux participants

- « On peut se féliciter de ce projet parce que c'est quand même **un projet de souveraineté industrielle.** »
- « **Le territoire va revivre !** »
- « On a besoin d'accueillir autour de nous des projets qui vont permettre de **recréer de l'emploi dans le territoire** et qui vont s'insérer dans une logique beaucoup plus respectueuse de l'environnement »
- « Après tant de souffrance, de dévalorisation, de fermeture, de perte d'emploi dans notre si cher bassin minier, c'est une chance de pouvoir accueillir **un projet aussi novateur et porteur** pour l'avenir de la région.

Des attentes fortes en termes d'emploi et de retombées pour le territoire

- « Je souhaite que ce projet créé **de nouveaux emplois** sur le territoire »
- « Allez-vous privilégier **un recrutement local** de vos équipes ? »
- « Une priorité sera-t-elle accordée aux personnes résidant sur le territoire ? »
- « Vous annoncez la création de 200 nouveaux postes, comment seront répartis ces embauches ? »
- « Allez-vous créer des postes de chimistes dans la recherche et le développement sur votre site ? »
- « Quand sont prévus les premiers recrutements ? »

De nombreuses questions sur le fonctionnement de l'usine...

- « *Quels seront les outils et machines utilisés pour votre procédé de fabrication ?* »
- « *Votre production de plastique recyclé sera-t-elle conditionnée en granulés de plastique ?* »
- « *Comment est déterminé la capacité des différents appareils ?* »
- « *Prévoyez-vous l'utilisation d'intelligence artificielle sur votre site ?* »
- « *Vos deux usines fonctionneront-elles en flux continu ?* »

Et plus largement sur la technologie de dépolymérisation utilisée

- « *Comment et pourquoi votre process de dépolymérisation a-t-il été préféré à d'autres ?* »
- « *La technologie a-t-elle prouvé son efficacité ?* »
- « *Ce procédé a-t-il déjà été utilisé à cette échelle ailleurs ?* »
- « *Pourquoi vous n'attendez pas de voir quelle est la technologie la plus mature ?* »
- « *Comment la priorité est-elle assurée pour le recyclage mécanique ?* »



Une **fiche thématique** sur les technologies de recyclage est disponible sur le site de la concertation

Quelques interrogations sur l'approvisionnement du projet en déchets plastiques...

➤ *Concernant la zone de chalandise du projet PARKES :*

- « *Quel est le périmètre envisagé pour l'approvisionnement ?* »
- « *Quelles seront les régions d'origine des plastiques recyclés sur votre site ?* »

➤ *Concernant la structuration de la filière de tri en amont :*

- « *La filière tri et recyclage actuelle est-elle suffisamment organisée afin de vous fournir assez de plastique à traiter ?* »
- « *Comment améliorer la captation et le recyclage des produits plastiques PET ? Doit-on le penser à un niveau très local, national ou mondial ?* »

Et sur les débouchés du rPET produit

- « Avez-vous des débouchés avec des industriels pour votre plastique recyclé ? »
- « Le plastique PET recyclé aura-t-il un coût de commercialisation plus élevé qu'un plastique PET produit à base de pétrole ? »
- « Vos débouchés se cantonneraient-elles seulement à l'industrie alimentaire ? »
- « Votre produit final pourrait-il être exporté à l'étranger ? »

Un certain nombre d'inquiétudes exprimées sur les impacts du projet...

➤ Rejets atmosphériques

- « Cette nouvelle industrie impactera-t-elle la qualité de l'air ? Y aura-t-il des cheminées qui rejettent des **polluants** ? Ces rejets seront-ils contrôlés ? »
- « Quelles seront les matières rejetées dans l'air ? »
- « Votre site peut-il générer des **poussières** ? »

➤ Sécurité industrielle

- « Quels enjeux pourraient-êtré générés par une défaillance du catalyseur ? »
- « Votre site sera-t-il classé **SEVESO** ? »

Avec une interrogation particulièrement vive sur le risque d'odeurs

- « *Votre site sera-t-il source de **nuisances olfactives** à cause des déchets plastiques stockés et/ou de votre procédé de recyclage ?* »
- « *À propos des odeurs, vous connaissez les éléments de sortie, donc même testés à petite échelle, vous devriez pouvoir répondre aux détracteurs de cet énorme reproche qui peut être fait au projet* »
- « *J'aurais bien voulu savoir si des **odeurs de plastique** peuvent se répercuter dans la nature* »

Des questions sur le trafic routier...Et des attentes sur le développement du ferroviaire

- « *Quel sera le trafic routier journaliser ? Des camions rouleront-ils le weekend ?* »
- « *Allez-vous créer des aménagements routiers spécifiques afin de mieux intégrer le trafic supplémentaire généré ?* »
- « *Tous ceux qui habitent sur le secteur savent que les routes, les autoroutes sont déjà beaucoup chargées* »
- « *Pourriez-vous utiliser le réseau ferroviaire existant à proximité ?* »
- « *Vous parliez de réseau de six kilomètres à Creutzwald, mais est-ce que vous pensez faire une liaison directe jusque là-bas ?* »

Des demandes de précision sur les travaux de dépollution préalables au projet

- « Avez-vous prévu de procéder à des travaux de dépollution ? »
- « Des analyses ont-elles déjà été menées sur le terrain pour évaluer la nature et l'ampleur de la pollution du sol ? »
- « Y a-t-il eu une étude environnementale en amont de la dépollution ? »
- « Où se fera la mise en dépôt des terres polluées ? »

Plusieurs propositions en faveur de synergies locales, notamment pour l'alimentation du projet

- « N'oubliez pas qu'en face, il y aura aussi une production **d'hydrogène** qui peut être aussi une solution pour venir alimenter votre usine. »
- « Est-ce que sans la **centrale biomasse** de Gazel, ça remet en cause votre projet ? »
- « Il existe plusieurs projets de l'autre côté de la route et il était envisagé une autre station de traitement...Est-ce qu'il n'y aurait pas un intérêt à mutualiser ? »
- « Allez-vous doter votre projet d'installations de **panneaux photovoltaïques** et **d'éoliennes** pour le rendre énergétiquement autonome ? »
- « Pourrait-on utiliser les **déchets du SYDEME** pour l'approvisionnement de l'usine ? »

Un projet de recyclage salué par certains...

- « *C'est une bonne chose : il faut recycler nos déchets et notre plastique* »
- « *Enfin on s'engage vraiment pour le recyclage* »
- « *Ce projet s'inscrit dans l'air du temps* »

...Mais jugé insuffisant par d'autres

- « *Il faudrait interdire la production de nouveaux plastiques* »
- « *Je pense que les gens et les usines ne font pas très bien le recyclage (...) Ce serait bien de sanctionner par des amendes* »
- « *Il faut mettre en place la consigne des bouteilles plastiques* »

La place du projet PARKES dans la perspective de « sortie » du plastique

- « *La sortie des plastiques à usage unique d'ici 2030, est-ce que ça vous paraît un **objectif réalisable** ?* »
- « *La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire prévoit une **fin de l'utilisation des plastiques d'emballage pour 2040** (...) : Est-ce qu'il y aura encore assez de matières ? Et est-ce qu'il y aura encore assez de débouchés pour revendre justement ce plastique recyclé ? »* »
- « *Est-ce que la technologie que vous allez utiliser serait capable d'aller chercher dans les sites d'enfouissement, le plastique qui est stocké, pour pouvoir le réutiliser ? »* »

Point d'étape sur l'avancement du projet

Thierry DORMOIS

Directeur de projet PARKES

Une volonté de PARKES d'animer la synergie autour de l'emploi et l'attractivité du territoire

- ✓ De **nombreuses propositions** émises lors de l'atelier dédié, qui seront prises en compte dans la **réflexion sur le recrutement des futurs salariés** de l'usine
- ✓ Une question **d'attractivité du territoire** qui dépasse le seul projet PARKES, et une **volonté unanime de tous les acteurs** à travailler ensemble
- ✓ PARKES souhaite **animer la synergie** avec ses partenaires autour des questions d'attractivité, de formation et d'emploi
- ✓ **Des discussions en cours** avec l'**UIMM**, **France Chimie**, l'**IUT de Moselle-Est**, la **Région Grand Est** et les instituts de formation, avant des échanges à venir avec **Pôle Emploi**
- ✓ Une volonté de **rejoindre les groupes de travail initiés par la plateforme Chemesis**, notamment sur les enjeux de mobilité pour les salariés

L'approvisionnement et les débouchés des futures usines

- **D'où viendront les déchets plastiques qui alimenteront l'usine de préparation ?**
 - ✓ Les déchets seront **triés et préparés en amont depuis les centres de tri** (il s'agit de déchets qui sont déjà collectés aujourd'hui)
 - ✓ Volonté d'un approvisionnement au plus près du projet (échanges avec le SYDEME à ce sujet)
 - ✓ Objectif d'une **zone de chalandise prioritaire de 250km autour du projet**
 - ✓ Dans 1 premier temps, approvisionnement plus large envisagé, notamment depuis l'Angleterre
- **Où partira le plastique rPET produit dans l'usine de recyclage ?**
 - ✓ Le rPET produit sera de **grade alimentaire** (plus haut niveau de qualité du plastique)
 - ✓ Il pourra donc être utilisé pour des emballages alimentaires
 - ✓ PARKES est en contact avec des industriels pour qu'ils intègrent ce rPET dans leurs emballages (objectif réglementaire de 25% en 2025)
 - ✓ Une majorité de clients français et européens

Des précisions sur la question des odeurs

- **Pas de déchets fermentescibles** dans le plan d'approvisionnement
- **Déchets entrants** : déchets d'industrie ou balles de type centre de tri (déchets plastiques compactés)
- Procédé de **préparation des plastiques dans un bâtiment fermé**
- Les éventuelles odeurs resteront **confinées dans le périmètre de l'installation**
- **Un dispositif efficace** de capture et traitement des émissions gazeuses (**oxydateur thermique**) lors du procédé chimique, pour détruire les COV et écarter tout risque de nuisance
- **Absence de plaintes pour nuisances olfactives liées à l'unité de recyclage** (retour d'expérience du démonstrateur Loop Industries au Canada)
- Le projet s'inscrira dans **la procédure de signalement des incidents** de la plateforme Chemesis, accessible aux riverains.

Les perspectives de trafic routier et l'état de la réflexion sur le ferroviaire

- Perspectives de trafic (scénario 100% routier) :
 - ✓ 60 camions/jour, soit **6 camions/heure**
 - ✓ **Pas de trafic le weekend ni les jours fériés** (250 jours/an)
 - ✓ Aucune traversée des communes riveraines
 - ✓ Une **étude du trafic routier** avec des comptages prévus en octobre
- **Un objectif d'atteindre 40% de l'approvisionnement en ferroviaire :**
 - ✓ **Un contexte favorable** (infrastructures existantes)
 - ✓ Des échanges initiés entre PARKES et Captrain France
 - ✓ Des études en cours

L'approvisionnement énergétique du projet, en partenariat avec les acteurs locaux

- ✓ Volonté d'un approvisionnement énergétique **100% décarboné**
- ✓ Projet d'**installation de panneaux photovoltaïques** en toiture des bâtiments administratifs et au niveau des parkings (dans le respect des normes de sécurité)
- ✓ Raccordement à la future **centrale biomasse** de Gazel pour la chaleur
- ✓ Pas de besoin identifié en hydrogène

→ *Plus largement, le projet PARKES souhaite privilégier les partenariats avec les industriels du territoire et la plateforme Chemiesis (station de traitement, utilités...)*

Les prochaines étapes

Les prochaines étapes de la concertation préalable

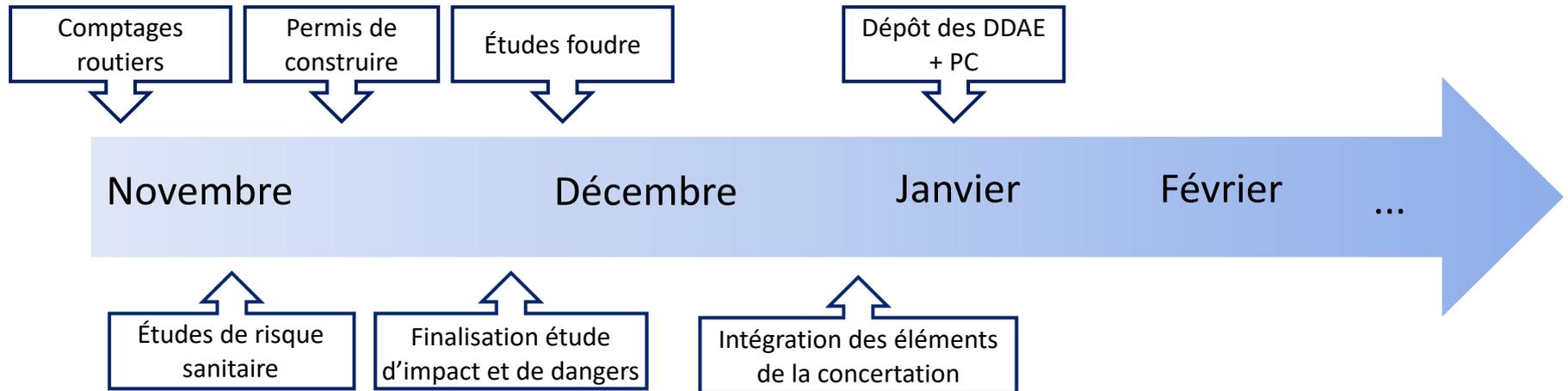
- **Participation et contribution** possibles jusqu'au 7 novembre 2023
 - Rubrique participative en ligne
 - Registre papier
 - Carte T
- **Bilan des garants** : 7 décembre 2023
- **Bilan des maîtres d'ouvrage** : Janvier 2024



Ces bilans seront rendus publics, mis en ligne sur le site internet de la concertation et annexés au DDAE.

La poursuite des études jusqu'à l'instruction des dossiers d'autorisation environnementale

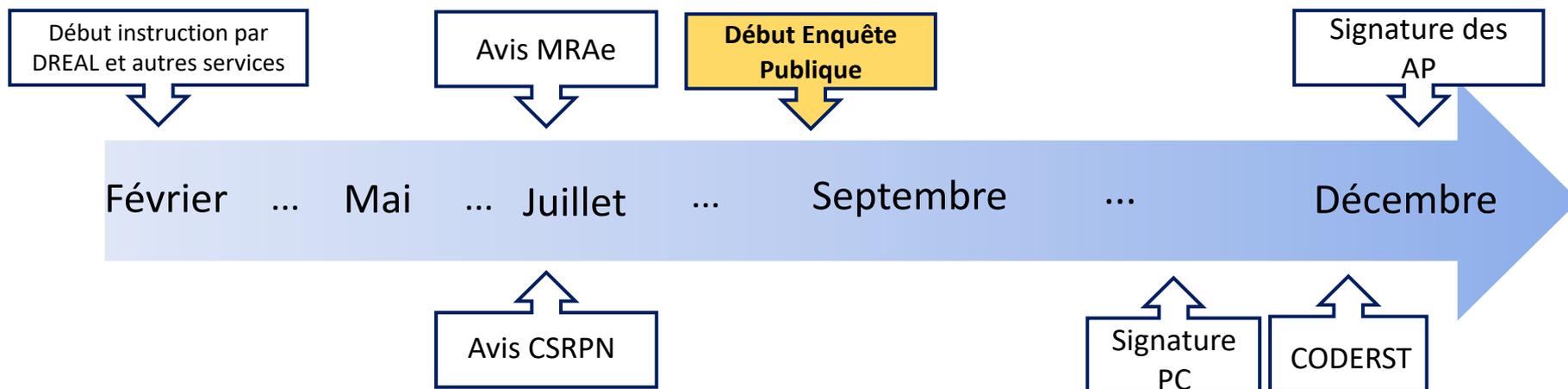
- Calendrier d'avancement des études :



Un objectif de dépôt des DDAE au 1^e trimestre 2024

Du dépôt des dossiers aux autorisations environnementales

- Calendrier d'avancement de la procédure administrative en 2024 :



Un objectif d'obtention des autorisations fin décembre 2024

La poursuite de l'information jusqu'à l'enquête publique et au-delà

- ✓ Mise en ligne du **rapport des garants** et du **bilan des maître d'ouvrage**
- ✓ **Publication d'actualités en lien avec le projet sur le site internet** : *fiches thématiques, conclusions d'études en cours, etc.*
- ✓ Une phase de **concertation continue** jusqu'à l'enquête publique, accompagnée par un garant de la CNDP
- ✓ **Une communication et des informations sur le recrutement** dès le début de l'année 2025

Temps d'échange

Conclusion des garants

Merci de votre attention

<https://www.concertation-projet-parkes.fr>